



ANIMATEUR DE CENTRE DE LOISIRS/ GARDERIE PERISCOLAIRE

Missions du poste :

L'animateur(rice) de centre de loisirs / garderie périscolaire a pour mission d'accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de temps périscolaire, de loisirs ou séjours de vacances et classes de découverte.

Activités et tâches principales du poste :

- Accueillir les enfants hors du temps scolaire
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Elaborer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et le projet éducatif de la collectivité
- Favoriser les relations avec les familles
- Contribuer à l'animation de manifestations locales et ponctuelles
- Animation des temps de vie quotidienne en tenant compte des besoins, des rythmes de l'enfant et de ses attentes
- Gestion de la présence des enfants
- Proposition de temps d'animation en relation avec le projet pédagogique et la spécificité du temps d'accueil
- Aménagement des locaux afin de les rendre fonctionnels et conviviaux
- Participation à des temps de formation et des réunions de préparation et de bilan
- Rangement et respect du matériel
- Transmission des informations et capacité à alerter pour toutes les situations difficiles
- Réalisation des tâches inhérentes au service à la demande des responsables

Relations fonctionnelles :

- ***En interne à la collectivité :***

- Relations avec l'ensemble de l'équipe et le responsable hiérarchique
- Coopération avec les services sportifs, culturels et les équipements socio-culturels

- ***En externe à la collectivité :***

- Communication permanente avec les parents et les enfants
- Coopération avec des structures privées (Education populaire, sport, culture, art, etc...), relations ponctuelles avec les associations d'usagers ou d'habitants

Exigences requises :

- **Diplômes requis :**

- BAFA, BEATEP ; BPJEPS ; DUT animation socio culturelle

- **Savoirs et savoir-faire :**

- Connaître l'environnement de la collectivité
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées
- Connaissance du public enfant et de l'environnement d'accueil
- Connaissance des missions, projets éducatifs, structuration d'un centre de loisirs, des valeurs et des techniques de l'animation
- Connaissance de la réglementation relative à l'organisation d'accueil des jeunes et à la mise en œuvre d'activités
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et alimentaires

- **Savoir-être :**

- Savoir faire preuve d'initiative
- Etre autonome, réactif(ve) et savoir organiser son temps de travail
- Sens du travail en équipe, rigueur et capacité d'adaptation
- Sens du service public
- Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle

Rubriques complémentaires:

Cadre statutaire :

Catégorie : B, C

Filière : animation

Cadres d'emplois : animateurs territoriaux; Adjoints territoriaux d'animation

Code Rome:

K1206

Santé et sécurité au travail:

- Organisation du travail et environnement de travail
 - Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
 - Travail en équipe
 - Grande disponibilité (congés hors vacances scolaires)
 - Travail dans des structures différentes
- Obligations réglementaires
 - Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité
 - Suivi médical
 - Sensibilisation et formation
- Risques existants
 - Bruit
 - Manutention manuelle de charges
 - Postures contraignantes

- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Accueil du public
- Risque routier

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.